

MOT DU PRÉSIDENT

La force collective de la CSD, en action pour les ressources

Une meilleure reconnaissance, des moyens pour faire entendre leur voix et une meilleure qualité de vie qui garantiraient la qualité de l'encadrement et des services offerts aux usagers, qui leur redonneraient une dimension humaine, c'est ce qui a motivé les ressources de type familial à l'adulte comme à l'enfance, à rejoindre les rangs de la CSD, au-delà de la longue bataille qu'elles ont dû livrer sur la scène tant politique que juridique.

Ce sont les ressources de type familial à l'adulte qui les premières ont approché la Centrale et s'y sont ensuite affiliées. Auparavant, liées par un contrat individuel avec l'établissement public qui leur envoyait les résidents dont elles avaient à prendre soin, soumises à leur bon vouloir, les ressources n'avaient aucun pouvoir. Isolées, marginalisées, laissées pour compte, le travail qu'elles accomplissaient n'était pas reconnu, ni pris en considération. C'était le même constat qui s'appliquait aux ressources de type familial à l'enfance, qui quelques années plus tard rejoindront, en grande partie, les rangs de la CSD.

Une meilleure qualité de vie

Dans une société comme la nôtre, la recherche d'une meilleure qualité de vie occupe une place de plus en plus importante, c'est un objectif visé par l'ensemble de la population, en quête d'une vie aussi

significative qu'appréciée, à laquelle chacun d'entre nous a droit. Dans le cas des ressources, qu'elles soient résidences d'accueil pour les adultes, aînés et personnes vulnérables ou familles d'accueil pour les enfants, cette aspiration à un meilleur milieu de vie - et de travail - est d'autant plus grande, que le défi qu'elles doivent relever au quotidien est d'offrir à leurs résidents, peu importe leur âge, peu importe leur condition, un milieu de vie qui s'apparente le plus possible au cadre familial, qu'il soit accueillant, aussi sécuritaire que stimulant.

C'est loin d'être anodin que, dans le titre de la loi sur les ressources (Loi 24), on retrouve les mots « de type familial ». Après les soins à domicile, les résidences d'accueil destinées aux adultes constituent un des maillons forts de notre système de prise en charge de la dépendance, en particulier celles entraînées par le vieillissement ou par les troubles de santé mentale. Quant au réseau des familles d'accueil, s'il n'existait pas, les jeunes seraient placés dans des Centres jeunesse qui, à bien des égards, sont l'antithèse d'un milieu familial chaleureux.

Le réseau des ADRAQ (Associations démocratiques des ressources à l'adulte) et celui des ADREQ (Associations démocratiques des ressources à l'enfance) offrent aujourd'hui des milieux de vie exceptionnels, grâce aux avancées réalisées par les ressources au cours des deux dernières décennies. Leur travail est mieux compris, leur contribution mieux reconnue et considérée, même si c'est encore en deçà de ce qu'elles méritent.

Les deux réseaux fonctionnent bien, mais leur efficacité, la qualité de leurs soins axés sur l'humain entraînent un effet collatéral. Comme ils ne font pas la une des médias d'information, qu'ils ne sont pas le théâtre d'histoires d'horreur comme celles survenues durant la pandémie de COVID-19 dans les Centres d'hébergement et de soins de longue durée pour



LUC VACHON

les personnes âgées (CHSLD) ou dans les résidences pour aînés (RPA), ils sont en quelque sorte victimes de la qualité des soins qu'ils offrent et, en conséquence, ils n'ont pas toute l'attention, toute la visibilité qu'ils méritent d'avoir, ils sont encore sous-valorisés dans l'univers des soins, les améliorations qu'ils réclament sont insuffisamment prises en compte, si bien qu'ils n'occupent pas tout l'espace qui devrait leur revenir.

Une microsociété

Mais les ressources, membres des ADRAQ et des ADREQ, ont choisi de faire partie d'une centrale syndicale, la CSD. Elles évoluent au sein d'une véritable microsociété dont les autres membres, provenant d'une multitude de secteurs d'activité, ont tissé avec elles des liens de respect et de compré-

Les ressources sont assurées de recevoir l'appui fort des autres membres à leur mission, à leurs actions, à leurs revendications, ce qu'elles ne pourraient jamais obtenir d'une association professionnelle, ni d'un syndicat autonome trop souvent repliés sur eux-mêmes.

hension mutuels. Ils partagent les mêmes valeurs humanistes, comprennent l'importance des réseaux qu'elles portent à bout de bras, ils sont conscients des luttes qu'elles ont dû mener comme de la contribution significative qu'elles apportent à la société. Née de leur appartenance à une centrale syndicale, cette reconnaissance, qu'elles reçoivent de leurs pairs, de cette collectivité dont elles sont des membres à part entière, est des plus gratifiantes.

La CSD a également créé un regroupement professionnel, un secteur qui est entièrement dédié aux ressources de type familial et à certaines ressources intermédiaires, qui leur permet d'exprimer leur identité comme leurs attentes, leurs besoins et de définir les outils qui leur sont nécessaires pour

prendre soin de leurs résidents avec toute l'humanité, toute l'attention et toute la sensibilité que ce métier requiert. Par le fait même, les ressources disposent également d'un siège au conseil de direction de la CSD, qui est un organisme d'administration et de coordination de la Centrale.

Aux différents paliers de l'organisation, les ressources sont assurées de recevoir l'appui fort des autres membres à leur mission, à leurs actions, à leurs revendications, ce qu'elles ne pourraient jamais obtenir d'une association professionnelle, ni d'un syndicat autonome trop souvent repliés sur eux-mêmes.

Ce sont les ressources elles-mêmes qui gardent en tout temps le contrôle de leur destinée, notamment lors des négociations entourant le renouvellement de leur entente collective. La décision de signer une entente ou de poursuivre la lutte leur incombe au premier chef, personne ne décide à leur place.

L'appartenance à une collectivité, la culture humaniste de la Centrale, son fonctionnement démocratique expliquent pourquoi les membres des ADRAQ et des ADREQ se démarquent fièrement de ceux des autres associations de ressources.

Être au côté des ressources, les écouter, leur donner une voix, les servir, les soutenir dans leur quête d'une meilleure qualité de vie et d'une toujours plus grande humanisation des soins qu'elles prodiguent jour après jour aux personnes âgées et vulnérables, aux jeunes, c'est ça la force d'un regroupement qui, par son unité et sa solidarité, change le cours des choses, qui contribue à l'avancement social de ses membres par l'action syndicale et ça fait partie intégrante de notre raison d'être.

LUC VACHON
Président de la CSD